

PLAN D'ACTION 2012-2013

Le présent document vise à préciser les grandes lignes des actions que devrait mener le COGESAF au cours de l'année 2012-2013. Les actions présentées viennent préciser les éléments inscrits dans le plan d'action quinquennal 2008-2012.

REPRÉSENTATION

1. Représenter le COGESAF auprès du gouvernement et des autres partenaires (Conférences régionales des élus, CRRNT, CRE, Table des MRC, etc.).
2. Participer aux recommandations, aux actions du ROBVQ et à leur suivi et négocier avec eux des ressources communes.
3. Assurer la concertation des acteurs sur les sujets relatifs à la gestion de l'eau de la zone des bassins versants.
4. Présenter des mémoires ou faire des recommandations aux organismes concernés par les causes ou les effets de la gestion de l'eau de la zone des bassins versants (Exemple : MRC, municipalités, milieu industriel, agricole, forestier ou autres).
5. Établir des partenariats avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau de la zone des bassins versants de la rivière Saint-François et de la rivière Connecticut.

FINANCEMENT

1. Organiser des projets spécifiques avec différents partenaires dont l'objectif est le financement.
2. Travailler avec le ROBVQ pour l'augmentation du financement gouvernemental des organismes de bassins versants.
3. Rechercher le financement pour la réalisation des actions proposées dans le Plan directeur de l'eau.

RECRUTEMENT

1. Recruter tous les organismes intéressés par la gestion de la zone des bassins versants pour les 11 collèges électoraux, dans les trois régions du bassin versant de la rivière Saint-François ainsi que pour le bassin versant de la rivière Connecticut.
2. Recruter des membres de soutien.

STRUCTURATION

1. Faire le suivi des organismes membres afin de s'assurer de la réalisation des objectifs en relation avec le COGESAF.
2. Assurer le maintien des comités locaux de bassin versant en organisant une rencontre pour les CLBVS suivants : Rivière Magog, Rivière Massawippi, Petit lac Saint-François, Memphrémagog, Rivière Watopéka, Rivière au Saumon (est) et Rivière au Saumon (ouest) et en publiant un bulletin pour les CLBVS suivants : Lac Aylmer/lac Louise, Rivière au Saumon (ouest), Rivière aux Vaches, Rivière au Saumon (est), Grand lac Saint-François, Rivière Eaton, Rivière Saint-Germain et Lac Massawippi.
3. Maintenir le comité technique du COGESAF et assurer son dynamisme.
4. Élaborer une vision pour les cinq prochaines années ainsi qu'un plan d'action quinquennal 2013-2017.

FORMATION

1. Informer et former les membres du CA et du CÉ à la planification stratégique et à leur rôle efficace dans les structures de décision du COGESAF.

COMMUNICATION

1. Assurer l'information à nos partenaires par la publication du Concert'EAU (3 publications : avril, octobre, janvier).
2. Diffuser sur le site Internet, ou par courriel, les informations, les communiqués et toutes les activités du COGESAF et celles proposées ou réalisées par les membres.

APPUI AUX MEMBRES

1. Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations du COGESAF.

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

1. Déposer au MDDEP la mise à jour du Plan directeur de l'eau de la zone Saint-François (bassin versant de la rivière Saint-François et partie canadienne du bassin versant du fleuve Connecticut).
2. Poursuivre le travail avec les CLBV déjà en place afin de faciliter la mise en oeuvre des actions du PDE et procéder à la signature de 20 ententes de bassin.

RECHERCHE

1. Chercher la collaboration du milieu de l'éducation (universités, cégeps, etc.) dans la réalisation de projet de recherche ou de stage par des étudiants : géographie, biologie, environnement, ingénieur, sciences des communications, économiste, hydrologue, administration et gestion.
2. Proposer des projets de recherche pour une meilleure caractérisation du territoire de la zone des bassins versants (aquifères, qualité de l'eau de surface, bandes riveraines, érosion, cyanobactéries et autres).
3. Chercher la collaboration du milieu économique dans la réalisation de projet de recherche.
4. Participer au projet sur les changements climatiques d'OURANOS et du Centre d'expertise hydrique du Québec.

ÉDUCATION, SENSIBILISATION

1. Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés (journées d'informations sur des thèmes spécifiques, dépliants, kiosque d'information, reportage).
2. Établir des partenariats avec les milieux scolaires et culturels.
3. Établir des partenariats avec le milieu de la santé publique et de la sécurité.

PROMOTION

1. Faire la promotion de la gestion par bassin versant auprès des instances régionales et locales.
2. Supporter des événements de promotion avec l'aide d'organismes membres. (Exemple, randonnées en canot sur la rivière ou lacs, observations ornithologiques).
3. Organiser une activité pour souligner le 10^e anniversaire du COGESAF.